



Organisation
internationale
du Travail

Résumé exécutif

La mondialisation, la flexibilisation et les conditions de travail en Asie et dans le Pacifique

Publié sous la direction de Sangheon Lee et François Eyraud

Quelles sont les incidences de la mondialisation et de la flexibilisation sur l'emploi et les conditions de travail? Le point de vue « conventionnel », recommandé et appliqué aux pays du monde entier veut que, pour tirer parti de la mondialisation, les pays doivent déréglementer leurs marchés du travail afin de les rendre plus flexibles. C'est en examinant l'incidence de cette double tendance mondiale sur le bien-être des travailleurs que l'on peut juger le mieux du bien-fondé et de la pertinence de ce principe communément admis, pourtant, les études empiriques sur les conditions d'emploi dans le cadre de la mondialisation sont denrées rares.

L'ouvrage *La mondialisation, la flexibilisation et les conditions de travail en Asie et dans le Pacifique* tente de combler cette lacune étudiant comment les avantages et les inconvénients de la mondialisation se traduisent au quotidien pour les travailleurs, dans une région où les marchés du travail connaissent une évolution rapide. Composé d'une série de chapitres substantiels, passant en revue huit pays, cet ouvrage alimente les débats sur la mondialisation et la déréglementation en leur apportant des idées théoriques et des observations empiriques nouvelles. Il s'adresse à un large public, et notamment aux décideurs politiques et aux chercheurs.

Une caractéristique de cet ouvrage consiste à aller au-delà d'une analyse macro-économique superficielle pour examiner les types de changement de conditions de travail rencontrés par les travailleurs en matière de situation dans l'emploi, salaires et revenus, de temps de travail et de droits des travailleurs. Ce livre examine également les éventuelles corrélations entre ces différents aspects de l'emploi. Le choix des études par pays présentées dans cet ouvrage permet d'identifier les tendances communes aux différents pays de la région ainsi que leurs divergences. Le constat général qui ressort de ces études de cas, dont beaucoup reposent sur des enquêtes récentes, est complexe et diversifié et il soulève d'importantes questions quant au point de vue conventionnel sur les avantages de la mondialisation et de la flexibilisation.

Ce livre est composé de quatre parties. La partie I donne un aperçu de l'évolution du marché du travail dans la région et propose deux analyses transversales des droits des travailleurs et des cadres réglementaires qui les sous-tendent. Les parties II à IV présentent huit études par pays, regroupées selon les différentes « vagues de mondialisation »: l'Australie, le Japon et la République de Corée; l'Indonésie, les Philippines et la Thaïlande; et enfin la Chine et le Viet Nam.

L'évolution du marché du travail en Asie et dans le Pacifique

Prenant comme point de référence la crise financière de 1997 en Asie, cet ouvrage fournit un aperçu des récentes évolutions du marché du travail en termes de diversification de l'emploi, d'emploi informel, d'inégalité des salaires, de salaires minimums, de temps de travail et de dérèglementation. Bien que les résultats varient d'un pays à l'autre, un certain nombre de points noirs s'imposent comme dénominateur commun, à savoir la réduction de la capacité de création d'emplois et l'augmentation des inégalités de revenus. Tandis que les marchés du travail de la région ont généralement réussi à se remettre de la crise économique, cet épisode a entraîné l'émergence d'un groupe de travailleurs vulnérables, tant dans l'économie formelle que dans l'économie informelle, et la situation a souvent été aggravée par les réformes du marché du travail. En effet, tout porte à croire que la dérèglementation a été, entre autres, à l'origine de l'augmentation de l'emploi informel et de la segmentation du marché du travail – constat qui permet aux auteurs de conclure au faible intérêt de la dérèglementation du marché du travail en la matière. Les auteurs soulignent que si les incidences négatives de la réglementation tendent à être exagérées, ses avantages sont souvent soit sous-estimés soit passés sous silence.

Droits syndicaux et mondialisation

Partant du principe que le droit de s'organiser est indispensable pour améliorer la qualité de l'emploi, les auteurs insufflent une nouvelle dimension au débat sur les relations entre la mondialisation, le développement économique et les droits syndicaux en remettant en cause l'idée selon laquelle les pays dotés de peu de droits collectifs seraient plus compétitifs. Cette idée semble s'être imposée en partie du fait que les pays où les droits des travailleurs sont les plus faibles, à savoir certains pays de l'Est asiatique, sont ceux où les exportations sont les plus visibles. Les auteurs soulignent que la tendance à se focaliser sur les incidences des droits syndicaux sur le coût de la main-d'oeuvre pousse à sous-estimer leurs effets potentiellement importants sur les coûts externes à la main-d'oeuvre. Pour vérifier cette hypothèse, une analyse statistique sur les relations entre la liberté syndicale (et la négociation collective) et les performances économiques a été menée à bien. Il en est ressorti que des droits syndicaux et une démocratie bien établis améliorent la compétitivité des exportations, ce qui permet d'affirmer que les éventuels coûts relatifs aux droits syndicaux peuvent être compensés par des effets positifs en ce sens qu'ils permettent d'améliorer la stabilité économique et sociale. Dans ce contexte, le livre traite de la question très controversée de savoir si les pays asiatiques sont ou ne sont pas des « exceptions » qui confirment la règle.

Législation du travail et conditions de travail

Pour répondre en partie aux nombreuses critiques de la notion de législation du travail, formulées essentiellement par les partisans de la dérèglementation du marché du travail, cet ouvrage fournit un compte-rendu détaillé des « législations régissant les conditions de travail » d'un certain nombre de pays asiatiques. Il fait observer que dans plusieurs pays de cette région, les droits au travail ont été étendus aux travailleurs dans le cadre d'un vaste processus de démocratisation. C'est un état de fait dont les partisans de la dérèglementation du travail ne tiennent souvent pas compte, du fait qu'ils se concentrent presque exclusivement sur les supposés avantages économiques que peuvent induire l'adoption de droits au travail. Plusieurs pays conscients de l'insuffisance des mesures législatives en vigueur ont entrepris d'importantes réformes économiques pour étendre ces mesures législatives à un nombre croissant de travailleurs « atypiques » de la région. Cet étude préconise que les travailleurs devraient bénéficier d'un certain nombre de droits fondamentaux en matière de conditions de travail et que la législation du

travail devrait être évaluée sous un angle social plutôt que dans une perspective purement économique.

Flexibilisation et emplois atypiques: l'Australie, le Japon et la République de Corée

L'Australie, le Japon et la République de Corée ont ceci de commun que leurs réformes du marché du travail ont donné lieu à une augmentation des emplois atypiques. Pour l'Australie, le passage graduel vers une plus grande flexibilité pratiquée par les employeurs au détriment de la sécurité de l'emploi des salariés a eu des implications diverses sur les conditions de travail. La qualité de l'emploi atypique reste une préoccupation majeure. Au Japon, si, lors de la reprise qui a suivi la récession économique des années quatre-vingt-dix, les entreprises ont réussi en règle générale à maintenir leur système traditionnel de salaire et d'emploi, elles n'en ont pas moins fait de plus en plus appel aux travailleurs à temps partiel, aux travailleurs temporaires et aux travailleurs des agences intérimaires. L'étude montre que ces évolutions divergentes ont participé à l'augmentation des inégalités de revenus. L'examen de l'expérience coréenne révèle que bien que la flexibilisation ait permis en partie de surmonter la crise économique, elle a par ailleurs augmenté la segmentation du marché du travail. La prévalence de la discrimination envers les travailleurs atypiques qui échappent à la protection fournie par la politique gouvernementale et par l'activité syndicale ne laisse de préoccuper. De plus, l'étude souligne que les partenaires sociaux n'ont pas réussi à conclure d'accords sur de nombreux points de réforme.

Les pressions économiques et les incidences sur la qualité du travail: l'Indonésie, les Philippines et la Thaïlande

L'analyse des expériences vécues par l'Indonésie, les Philippines et la Thaïlande qui ont toutes été sévèrement touchées par la crise financière de 1997, révèle certaines tendances communes de même que des difficultés similaires au niveau de l'action des pouvoirs publics. En Indonésie, la reprise s'est accompagnée d'une détérioration des conditions de travail et d'une augmentation du chômage, du sous-emploi et de l'emploi informel. Reposant sur des enquêtes récentes, l'étude sur les Philippines montre que le recours croissant des entreprises aux travailleurs atypiques a affaibli leur capacité de création d'emplois et a diminué la qualité d'emploi en termes de salaire et de sécurité. La gageure consiste désormais à inciter les partenaires sociaux à s'entendre sur la meilleure façon de créer des emplois et de promouvoir le travail décent. L'étude sur la Thaïlande examine comment les structures d'emploi évoluent avec l'accroissement de la compétitivité internationale et se fournit une évaluation critique des efforts déployés par les pouvoirs publics pour améliorer les institutions du marché du travail. Faisant suite à un examen minutieux des éléments de preuve empiriques concernant les conditions de travail des travailleurs vulnérables, l'étude préconise de consentir des efforts continus pour intégrer ces travailleurs dans le système formel de travail.

Transition et conditions d'emploi: la Chine et le Viet Nam

L'examen de l'expérience vécue par deux pays en transition, la Chine et le Viet Nam, révèle un certain nombre de points communs, notamment la migration des travailleurs des zones rurales vers les zones urbaines, la croissance de l'emploi dans l'économie urbaine informelle et la restructuration de l'emploi dans les entreprises d'Etat. En Chine, la politique du marché du travail s'est employée à améliorer la flexibilisation dans le secteur public et à renforcer la réglementation des entreprises privées. Reposant sur des enquêtes récentes, l'étude montre que les conditions de travail se sont davantage améliorées dans les entreprises d'Etat et les coopératives que dans les entreprises privées ou les entreprises sous contrôle étranger. L'étude souligne la nécessité de

remédier à la situation critique dans laquelle se trouvent les travailleurs du secteur privé et les migrants ruraux. Au Viet Nam, l'augmentation des conflits du travail et des grèves témoigne du désir croissant de voir s'améliorer les conditions de travail. L'étude souligne l'importance de la responsabilité sociale des entreprises dans l'amélioration des conditions de travail et le développement de syndicats. La nécessité de réviser la législation du travail pour ce qui concerne les salaires, la sécurité et la santé au travail, la protection sociale pour les travailleurs de l'économie informelle et pour les travailleurs migrants s'impose comme une priorité de l'action publique. Le présent ouvrage suggère également de modifier la législation du travail de manière à la rendre plus compatible avec les lois et pratiques internationales.

Perspectives sur l'action à mener

En Asie et dans la région du Pacifique, les gains économiques générés par la mondialisation et la déréglementation ont été obtenus au prix d'une lourde facture sociale. L'expérience montre qu'occulter le besoin d'une certaine forme de protection du marché du travail peut conduire à transférer les risques supportés par les employeurs sur les travailleurs, avec toutes les implications sociales que cela entraîne, notamment pour les groupes les plus marginalisés. Il conviendrait d'accorder davantage d'attention à la viabilité de ce transfert de risques, dans une perspective à moyen et long terme.

Il apparaît clairement que les effets de la réglementation du travail sur le rendement sont souvent exagérés, tandis qu'on a tendance à passer sous silence l'importance de la stabilité macro-économique et des politiques y concernés. Tout en reconnaissant le bien-fondé des discussions sur la « flexicurité », cet ouvrage invite les acteurs politiques à examiner s'il est bien réaliste de faciliter le licenciement de travailleurs alors que les systèmes de sécurité sociale en sont encore au stade embryonnaire dans la région. La question clé serait comment établir un juste équilibre entre flexibilité et sécurité, qui soit socialement acceptable et qui garantisse que la flexibilité ne soit pas le lot de certains segments de main-d'oeuvre seulement, et notamment des travailleurs atypiques. La nécessité d'améliorer les mécanismes du dialogue social et de renforcer les systèmes de sécurité sociale dans la région est un préalable indispensable pour mener à bien cette tâche ambitieuse. Etant donné que beaucoup de pays sont confrontés aux mêmes difficultés et aux mêmes défis à relever, ce livre propose d'améliorer le dialogue sur l'action à mener dans la région.

Copyright © Organisation internationale du Travail

Ce résumé ne constitue pas un document officiel de l'Organisation internationale du Travail. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OIT. Les désignations utilisées n'impliquent de la part de l'OIT aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières. La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part de l'OIT aucune appréciation favorable ou défavorable.

Le texte peut être librement reproduit, à condition d'en mentionner la source.

Département de la communication et de l'information publique

Bureau international du Travail

4 route des Morillons, 1211 Genève 22, Suisse

Pour plus information, visitez notre site Web www.ilo.org

